

## Eutelsat entre en négociations exclusives pour la cession partielle de ses infrastructures passives du segment sol.

**Paris, le 9 août 2024** - Eutelsat Group (ISIN : FR0010221234 - Euronext Paris / London Stock Exchange : ETL) a conclu un accord exclusif d'option de vente avec le fonds EQT Infrastructure VI (« EQT ») en vue de la mise en place d'un partenariat stratégique portant sur ses actifs liés aux infrastructures passives du segment sol.

L'opération envisagée porte sur la cession des actifs passifs (terrains, bâtiments, infrastructures annexes, antennes et réseaux de connectivité destinés au portefeuille intégré de téléports et de SNP) et vise à créer une nouvelle société qui constituerait une entité juridique à part entière. Dans le cadre de cette opération, EQT détiendrait 80% du capital, tandis qu'Eutelsat Group resterait actionnaire, client et partenaire de long terme de la nouvelle société, en détenant 20% du capital aux côtés EQT.

L'entité ainsi constituée serait le plus grand « *pure player* » au monde, totalement indépendante des opérateurs et spécialisée dans la fourniture de services GSaaS (Ground Station as a Service). Elle regrouperait des équipes d'experts de haut niveau capables d'associer leurs connaissances pointues dans le domaine des satellites à celles d'opérateurs d'infrastructures hautement qualifiés, afin de proposer aux clients une qualité de service sans équivalent.

A l'issue de l'opération, Eutelsat conclurait un contrat cadre de services sur le long terme ('Master Service Agreement' ou MSA) portant sur les services que la nouvelle structure fournirait à Eutelsat Group. En vertu du MSA, le Groupe serait en mesure de poursuivre ses activités avec la même efficacité et le même degré de fiabilité et de sécurité.

La valorisation de la nouvelle entité est estimée à 790 millions d'euros, ce qui représente des multiples d'EBITDA-Capex et d'EV/EBITDA attractifs. L'opération permettrait de basculer les futures dépenses de maintenance sur la nouvelle entité, tandis que le produit de la cession permettrait à Eutelsat Group de renforcer sa structure financière et concentrer ses efforts sur la prochaine génération de satellites.

Eva Berneke, Directrice générale d'Eutelsat Group, a déclaré : « *Nous sommes fiers d'être le premier opérateur de satellites à entreprendre une opération aussi innovante inspirée de modèles mis en place dans d'autres secteurs d'activité et nous permettant de valoriser au*

*mieux nos vastes infrastructures terrestres. EQT est un partenaire de premier plan avec qui nous partageons la même vision. L'opération sera bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes car elle permettra à Eutelsat Group à la fois de renforcer sa situation financière tout en s'appuyant sur des infrastructures au sol d'une qualité et d'une fiabilité sans équivalent. En outre, nous sommes pleinement confiants qu'avec l'appui d'EQT, notre Groupe sera en mesure de saisir pleinement les opportunités qui se présenteront à lui en tant que futur numéro un mondial dans ce secteur en plein essor. »*

Carl Sjölund, Associé au sein de l'équipe conseil EQT Value-Add Infrastructure, a ajouté :  
« *Chez EQT, nous avons identifié il y a plusieurs années les infrastructures terrestres satellitaires comme un segment attractif d'infrastructure digitale. Elles jouent un rôle important pour assurer la connectivité mondiale, en particulier pour ceux qui ne sont pas couverts par les solutions de connectivité fixe ou mobile, et requièrent une expertise mondiale approfondie dans le développement et l'exploitation des activités d'infrastructure de télécommunications. Nous sommes ravis de nous associer à Eutelsat Group pour créer un leader des stations terrestres et saisir l'opportunité de croissance alimentée par l'innovation technologique. »*

La transaction reste soumise aux conditions suspensives habituelles, en particulier l'approbation des autorités réglementaires compétentes ainsi que la consultation des autorités de sécurité françaises et des instances représentatives du personnel appropriées. La clôture de l'opération est prévue pour le premier trimestre de l'année civile 2026.

+++FIN+++

#### **À propos d'Eutelsat Communications**

Eutelsat Group est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications par satellite, spécialisé dans la fourniture de services de connectivité et de vidéo à travers le monde. Issu du rapprochement d'Eutelsat et de OneWeb en 2023, le Groupe est le premier opérateur de satellites GEO-LEO pleinement intégré, doté d'une flotte de 35 satellites géostationnaires et d'une constellation en orbite basse (LEO) composée de plus de 600 satellites. Le Groupe répond aux besoins de ses clients présents dans quatre segments de marché clés que sont la Vidéo, où il distribue plus de 6 500 chaînes de télévision, et les marchés à forte croissance de la Connectivité mobile, de la Connectivité fixe et des Services aux gouvernements. L'incomparable richesse de ses ressources en orbite et de ses infrastructures au sol permet à Eutelsat Group de répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier grâce à des solutions intégrées. Le siège social de la Société est situé à Paris. Eutelsat Group emploie plus de 1 700 personnes représentant plus de 50 nationalités différentes. Le Groupe s'engage à fournir des services de connectivité sécurisés, résilients et respectueux de l'environnement en vue de contribuer à la réduction de la fracture numérique. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) sous le symbole ETL et à la Bourse de Londres (London Stock Exchange) sous le symbole ETL.

Pour en savoir plus, consultez le site [www.eutelsat.com](http://www.eutelsat.com)

<b>Presse</b>		
Joanna Darlington	Tel.: +33 6 74 52 15 31	<a href="mailto:jdarlington@eutelsat.com">jdarlington@eutelsat.com</a>
Anita Baltagi	Tel.: +33 6 43 93 01 78	<a href="mailto:abaltagi@eutelsat.com">abaltagi@eutelsat.com</a>
Katie Dowd	Tel.: +1 202 2712 209	<a href="mailto:kdowd@oneweb.net">kdowd@oneweb.net</a>
<b>Relations Investisseurs</b>		
Joanna Darlington	Tel.: +33 6 74 52 15 31	<a href="mailto:jdarlington@eutelsat.com">jdarlington@eutelsat.com</a>
Hugo Laurens-Berge	Tel. +33 670 80 95 58	<a href="mailto:hlaurensberge@eutelsat.com">hlaurensberge@eutelsat.com</a>

### Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont fournies aux seules fins d'illustration et reposent sur les appréciations et les hypothèses de la Direction de la Société à la date où elles sont prononcées.

Ces déclarations prospectives sont tributaires de certains facteurs de risque identifiés ou inconnus. Cités à titre purement indicatif, ces risques comprennent notamment les risques liés à la crise sanitaire, des risques opérationnels comme des pannes ou des dysfonctionnements de satellites ou encore l'impossibilité de mener le plan de déploiement dans les conditions et délais prévus, certains risques liés à l'évolution du marché des télécommunications par satellite liés à sa situation concurrentielle ou aux changements technologiques qui l'affectent, des risques liés au caractère international de la clientèle et des activités du Groupe, des risques liés à l'application de la réglementation internationale en matière de coordinations de fréquences et des risques financiers liés par exemple à la garantie financière accordée au fond de pension fermée de l'organisation intergouvernementale et au risque de change.

Eutelsat Communications se dégage expressément de toute obligation ou engagement de mettre à jour ou réviser ses projections, prévisions ou estimations contenues dans le présent document afin de refléter toutes modifications des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées à moins que ce ne soit requis par la loi applicable.

Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe.

Les informations contenues dans cette annonce sont réputées constituer des informations privilégiées, comme le stipule l'article 7 du règlement (UE) n° 596/2014 (qui fait également partie du droit interne britannique en vertu de la loi de 2018 sur l'Union européenne (retrait)). À la suite de la publication de cette annonce, ces informations privilégiées sont désormais considérées comme faisant partie du domaine public.